

STRASBOURG Aménagements

Toujours plus de vélos et d'espaces pour les fixer

Avec le développement de la pratique des deux-roues en ville, une réflexion globale est nécessaire pour permettre aux usagers de garer leur vélo. Pour éviter l'anarchie du stationnement des bicyclettes, la municipalité passe la vitesse supérieure en traitant notamment la demande forte des pendulaires.

Ceux qui ont fait un saut à Amsterdam n'ont pas manqué de la noter : le vélo, c'est bien, mais trop de vélos garés partout en ville peuvent être un fléau. Pour éviter que les bicyclettes – garées n'importe où – n'envahissent l'espace public au centre-ville de Strasbourg, la municipalité a établi un plan d'attaque contre l'encombrement des rues. Sans pour autant dissuader une pratique qu'elle encourage et dont elle s'enorgueillit d'être la capitale en France.

Une place de voiture, c'est dix places de vélos

► **ARCEAUX SUR LA CHAUSSÉE EN CENTRE-VILLE.** – D'abord, en multipliant le nombre d'arceaux au centre-ville sur des places de stationnement de véhicules : « Une place de voiture correspond à dix places de vélos », calcule Jean-Baptiste Gernet. « En 2015, il y a eu l'installation de 180 nouveaux arceaux (soit 360 places) dans l'ellipse insulaire. Et d'ajouter que l'an dernier, ce sont 165 arceaux supplémentaires (soit 330 places) qui sont apparus dans le même secteur. Auxquels il faut ajouter 58 places aux abords de l'ellipse, sur les quais, avant les check points. Ces installations-là, qui ont commencé à voir massivement le jour suite au bouclage sécuritaire du centre-ville pour le marché de Noël, sont surveillées de près. D'abord du



Le système de range-vélos – comme ici, rue du 22-Novembre – sera développé à l'avenir au centre-ville. PHOTOS DNA - MICHELFRISON

côté de l'opposition municipale : Eric Senet, du groupe mené par Fabienne Keller, ne manque pas de mentionner sur Facebook les nouvelles « apparitions », au fil de ses découvertes. Mais aussi du côté des commerçants : Pierre Bardet, directeur des Vitrines de Strasbourg, pointe lui aussi régulièrement toutes les places prises aux voitures.

Les chiffres réels sont les suivants, tranche Jean-Baptiste Gernet : « On le fait en concertation avec des commerçants. Notamment place des Étudiants : on a ôté un « rack » de quatre places qui gênait le passage. Quant au nombre de places de voitures ôtées, il se monte à 30 dans l'ellipse en 2015 et 10 supplémentaires seulement l'an dernier. » Mais il faut savoir que sur les 330

places installés pour le dernier marché de Noël dans des circonstances exceptionnelles, seuls 84 arceaux sont restés, soit 168 places.

► **LE TRAITEMENT DES PENDULAIRES.** – En réponse aux besoins croissant de stationnement des vélos des pendulaires, la Ville optimise les équipements et mise sur le développement de qualité de servi-

ce. Du côté de la gare, dans un secteur où l'on dénombre quelque 900 arceaux – soit 1 800 places de vélos sur la place –, un traitement de qualité a aussi été entrepris pour répondre aux besoins forts des pendulaires : contrôle des accès par vidéosurveillance, hotline-vidéo, mais aussi un système de gonflage des roues, d'entrée avec un badge et une place garantie. Sans oublier un système de chargeur de vélo à assistance électrique (une vingtaine dans un premier temps) et des places pour les vélos-cargos. C'est le cas au **parking St-Aurélien**, qui compte 450 places au rez-de-chaussée du parking de voitures : « Il est en train d'être rénové et devrait rouvrir dans les jours à venir », précise Jean-Baptiste Gernet. Un petit local « l'ex-magasin Vidéo futur », va accueillir un espace de réparation minute. L'opérateur reste encore à trouver. Dans ce parking, une extension de quelque 330 places (sur des places voitures) a été entreprise le 3 avril dernier. On atteindra donc à terme les 780 places.

Côté porte-monnaie, ce service a un coût. Si la gratuité est maintenue – « jusqu'à la fin mars 2018, pour les utilisateurs de ce parking Ste-Aurélien qui résident dans l'Eurométropole », indique l'adjoint – les nouveaux utilisateurs hors EMS paieront en revanche 40 €/an (soit 2,80 €/mois). S'ils sont abonnés CTS et s'ils bénéficient de l'intermodalité avec la Région, ce tarif est ramené à 34 €/an. Le parking Ste-Aurélien, ouvert depuis le 3 avril, compte déjà 279 abonnements – dont 172 gratuits, 85 abonnements à 34 €/an et 22 autres à 40 €/an. **Dans le parking sous la gare**, dans l'espace géré par la société Indigo (Vinci), on compte encore 850 places. Les usagers de ce parking paient quelque 40 € par an. Le taux d'occupation est fort.

Quant au **parking Wodli**, il va compter une centaine de places. L'accès est direct depuis la chaussée.

► **PARKING EN OUVRAGE AUX TANNERS.** – Le parking des Tanneurs, qui est payant et compte 360 places, a été ouvert il y a un an aux vélos. Mais il a été refermé après constatation de malversations. Il est destiné aux habitants et aux employés.

Jusqu'ici, « ce n'était pas la ruée », concède Jean-Baptiste Gernet. D'où la décision de le rendre gratuit pendant un an. « Il y a un vrai potentiel », persiste à croire l'adjoint. Qui veut voir les usages et vérifier in situ s'il y a nécessité d'ajouter certains services. Avant de rendre l'équipement à nouveau payant. ■

PHILIPPE DOSSMANN

« Des réponses à la diversité des besoins »

Pour les vélos, la problématique du stationnement est aussi complexe que pour les véhicules. Différents modes sont utilisés pour répondre aux besoins.

► **Comment sont choisis les emplacements pour les nouveaux arceaux ?** - **Jean-Baptiste Gernet** : « Là où il y a des besoins, on ajuste la chose. Et quand les arceaux restent pleins, on les garde. D'autres ont été ôtés après le marché de Noël comme dans la rue de la Fonderie ou sur le quai du Sable.

En outre, pour les stationnements ordinaires, nous répondons à la demande des adjoints : il y a, par exemple, 396 arceaux du côté du quartier Centre-ville-Gare. Et seulement 62 arceaux, côté Centre-ville-République. Cela se fait notamment selon les besoins des commerçants. »

► **Pourquoi tant d'arceaux installés ces dernières années ?**

« Il y a un réel besoin en raison du phénomène des vélos mal garés, que nous devons traiter. En outre, c'est une question de vitalité commerciale. Pendant le marché de Noël, nous avons observé comment les choses se font : un tiers des clients sont à vélo, selon une enquête fournie par un prestataire. Pour 60 % des cyclistes, il est difficile de trouver un arceau.

En revanche, sur la clientèle venue en voiture, seulement 13 % des automobilistes ont déclaré avoir eu des difficultés à trouver un stationnement aux abords du centre-ville. »

► **Quels sont les meilleurs clients ?**

« Une enquête nationale a calculé que le panier moyen était fonction du mode de déplacement. Les piétons et les cyclistes sont les meilleurs clients sur une semaine. Car même si leur panier est moins important en volume, ils reviennent plus souvent. Alors que les automobilistes font un achat unique pour la semaine. »

► **Quel est le rôle des range-vélos ?**

« Ce sont des parkings-relais pour les vélos au centre-ville. Il est prouvé qu'il est facile de faire les derniers mètres à pied plutôt qu'à vélo dans l'hyper-centre, en cherchant à chaque fois à garer péniblement son vélo au plus près du commerce. »

► **Seront-ils développés à l'avenir ?**

« Oui, nous cherchons à trouver d'autres sites à proximité immédiate de l'hyper-centre. Aujourd'hui, nous avons 150 places sur la place des Étudiants, 100 places sur la place Gutenberg et 100 places dans rue du 22-Novembre. L'installation de 30 places supplémentaires est à venir prochainement sous le passage du Printemps, rue Thomann. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE DOSSMANN



Il est plus efficace de faire les derniers mètres à pied au lieu de chercher à chaque fois à garer son vélo au plus près du commerce.

LE CHIFFRE

300 000 euros

C'est au total la somme investie par la Ville par an pour les arceaux et range-vélos sur l'espace public depuis 2014. Ces équipements se montent à quelque 300 €/arceau (pose comprise).

Un nouvel appel d'offres a permis de baisser le coût des prochaines installations à 200 €/arceau.